



Marié depuis 2 ans à la mairie

Par **mmx_old**, le **20/11/2007** à **16:06**

Bonjour,

Je suis congolais en France depuis plus de 10 ans, mariée avec ma Femme (française) à la mairie depuis 2 ans et quelques mois, nous avons un bon appartement, ma femme a un bon travail mais est la seule à travailler et à tout payer notamment les dettes. Tous mes frères et soeurs présent en France sont tous régularisés.

Je parle très bien français, et totalement intégré. La préfecture a refusé de me donner la carte de séjour et un arrêté préfectorale me demande de quitter le territoire. Je ne travaille pas car je ne veux pas travailler au noir, je suis tous le temps cloîtré chez moi et je vois ma femme tous les jours se lever tot pour souffrir et moi je ne peux rien faire et je commence sérieusement à craquer. ça fait des années que ça dure. Qu'est ce que je peux faire? retourner au pays veut dire abandonner la femme que j'aime pour sûrement ne plus revenir. Je sais que ma situation est très simple en plus. J'ai besoin d'aide. Que pouvez vous me conseiller svp. Est ce que tout est perdu d'avance? avez vous déjà réussi dans ce genre de situation? mon seule problème c'est que je n'ai pas le visa, j'ai mon passeport et tout les documents montrant comment je vis en France. AU secours.....ma femme ne peux plus assumer seule notre foyer et je ne peux pas travailler pour l'aider et devenir parent pour nous est inconcevable pour l'instant alors que c'est un désir qui nous est chère !!!